

MARSILLY



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois avril, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt-huit mars deux mil vingt-trois, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé PINEAU, Maire (sauf pendant le vote de la délibération 23.24, Monsieur PINEAU ayant quitté la séance).

**Présents :** Monsieur Hervé PINEAU, Monsieur Jacques GLENEAUD, Madame Martine RENAUD, Monsieur Daniel MARCONNET, Monsieur Joseph GARCIA, Madame Monique BARRIERE, Monsieur Daniel MAHE, Madame Annie COURCY, Madame Marie BADIER, Madame Nicole MANGOT, Monsieur Gilles DEVICQ,

**Absents ayant donné pouvoir :** Monsieur Franck COUDRAY à Monsieur Daniel MARCONNET, Monsieur Sylvain FLOGNY à Monsieur Jacques GLENEAUD, Monsieur Rudy BESSARD à Monsieur Gilles DEVICQ

**Absents excusés :** Madame Laureyne VIAUD-TANQUART, Madame Joële CHAMBRIER-DONNADIEU, Madame Isabelle ANCEL, Monsieur Philippe CHANABAUD

**Absents :** Monsieur Stéphane ALLAIS, Monsieur Christophe GUIBERT, Monsieur Eric FERAUD, Madame Caroline BOURGUE, Monsieur Jean-Claude ABADIE

Monsieur Philippe CHANABAUD a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude ABADIE. Toutefois, en l'absence de ce-dernier, ce pouvoir n'a pu s'exercer.

Le Conseil Municipal a été convoqué une première fois, pour une réunion le 28 mars 2023. Or, celle-ci n'a pu se tenir faute de quorum. Conformément à l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée a été à nouveau convoquée, à trois jours au moins d'intervalle, soit pour le 3 avril 2023, sur la base du même ordre du jour.

Dans ces conditions, il est établi que le Conseil Municipal peut, ce jour, délibérer sans quorum.

Date de la convocation : 28/03/2023	Nombre de votants	14
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	Bulletins blancs	00
23	Abstentions	00
Nombre de membres en exercice	Suffrages exprimés	14
23	Pour	12
Nombre de membres présents	Contre	02
11		
Nombre de procuration		
03		

### 23.32 - Adoption du budget primitif 2023

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur le Budget primitif de l'exercice 2023, examiné en Commission des Finances le 15 mars 2023, et résumé dans la note de présentation jointe à la convocation de l'assemblée délibérante.

En conséquence,  
Le Conseil Municipal,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'instruction M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications,

Vu les avis des commissions « Vie des Ecoles » et « Adolescence et Jeunesse » le 27 février 2023, « Communication, Animations et Associations » les 25 janvier et 22 février 2023, « Urbanisme, environnement, bâtiments et VRD » le 17 janvier et 6 février 2023, « Vie sociale et Seniors » le 28 février 2023, « Finances » les 10 janvier et 15 mars 2023,

Vu la note de présentation brève et synthétique du Budget primitif 2023 ci-annexée,

Vu le budget annexé à la présente,

Après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 2 voix contre (MM DEVICQ et BESSARD),

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2023, résumé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Chap .	Libellé	Montant
013	Atténuation de charges	32 200,00
70	Ventes des produits fabriqués, prestations de service	89 600,00
73	Impôts et taxes	206 100,00
731	Impositions directes	1 690 340,00
74	Dotations, subventions et participations	364 750,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 392 990,00</b>
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	2 270,00
78	Reprises sur dépréciations	1 700,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 396 960,00</b>
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	15 000,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>15 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 411 960,00</b>
002	Résultat reporté ou anticipé	1 788 315,46
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>4 200 275,46</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Chap .	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	710 120,00
012	Charges de personnel	1 057 510,00
014	Atténuation de produits	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	291 630,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 069 260,00</b>
66	Charges financières	2 400,00
67	Charges spécifiques	2 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	3 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 076 660,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	2 101

042	Opération d'ordre de transferts entre sections	480,03
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>2 123 615,46</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 200 275,46</b>
--------------	---------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 200 275,46</b>
--	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Chap	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	36 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>36 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 380,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	879 819,10
024	Cession	1 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 000 199,10</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	2 101 480,03
040	Opérations d'ordre entre sections	22 135,43
041	Opérations patrimoniales	22 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 145 615,46</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 181 814,56</b>
--------------	---------------------

001	Résultat reporté ou anticipé	124 338,86
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 306 153,42</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Chap	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	62 000,00
20	Immobilisations incorporelles	105 278,00
204	Subventions d'équipement versées	14 513,00
21	Immobilisations corporelles	960 513,97
23	Immobilisations en cours	2 126 548,45
26	Participations et créances rattachées	300,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 269 153,42</b>
040	Opérations patrimoniales	15 000,00
041	Opérations patrimoniales	22 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>37 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 306 153,42</b>
--------------	---------------------

001	Résultat reporté ou anticipé	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 306 153,42</b>

AR Prefecture

017-211702220-20230403-2332-BF  
Reçu le 07/04/2023

Fait et délibéré les jours, mois et an que  
dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Marsilly, le 4 avril 2023



Le Maire,

Hervé PINEAU

Le Secrétaire,

Joseph GARCIA